

Revue internationale des francophonies

ISSN : 2556-1944

Publisher : Université Jean Moulin Lyon 3

9 | 2021

La laïcité : problématiques et pratiques dans l'espace francophone. Volume 2

Les opérations francophones de lutte contre le terrorisme : l'exemple du G5 Sahel

Jabir Touré

 <https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=1310>

DOI : 10.35562/rif.1310

Electronic reference

Jabir Touré, « Les opérations francophones de lutte contre le terrorisme : l'exemple du G5 Sahel », *Revue internationale des francophonies* [Online], 9 | 2021, Online since 02 juin 2021, connection on 27 juin 2021. URL : <https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=1310>

Les opérations francophones de lutte contre le terrorisme : l'exemple du G5 Sahel

Jabir Touré

OUTLINE

- I. G5 Sahel : une dynamique de la coopération militaire, issue d'une volonté politique des États du Sahel de s'adopter aux mutations stratégiques en matière de sécurité collective
 - II. Une force conjointe à caractéristique disparate
 - III. Une situation sécuritaire catastrophique malgré l'engagement des moyens importants
 - IV. Absence de coopération de certains pays : ambivalence d'une lecture erronée de la situation sécuritaire et/ou de sa gestion
- Conclusion

TEXT

- 1 Le Sahel est une bande de terre en Afrique subsaharienne regroupant plusieurs pays de l'Afrique de l'est (tels que la Somalie), du nord (Algérie et Mauritanie), de l'ouest (tels que le Burkina Faso, le Mali et le Niger) ainsi que de l'Afrique centrale (Tchad). Les pays qui le composent ne sont pas totalement définis, mais sa limite géographique est située entre le Sénégal et la corne d'Afrique. En proie à une menace terroriste, cinq pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) ont décidé de créer le 16 février 2014 à Nouakchott, en Mauritanie, une organisation sous-régionale qui lutte contre le terrorisme (G5 Sahel, 2020). Jusqu'alors méconnu, le G5 Sahel va susciter un intérêt international, notamment à cause de l'intensification des activités de l'extrémisme violent. Pourtant, depuis sa création, il ne cesse de structurer les relations intra-sahéliennes et réussir à s'imposer comme un acteur incontournable de la sécurité au Sahel.
- 2 Pourquoi ces cinq pays uniquement ? C'est parce qu'ils sont le cœur du Sahel et les plus menacés par le phénomène djihadiste. Ils ont également des caractéristiques similaires sur tous les plans (géographique, culturel, environnemental, etc.). La spécificité du Sahel même est basée sur des vastes territoires désertiques et sous peuplés. Ce

qui est également commun aux cinq pays membres, ce sont des pays se situant dans une zone stratégique avec des sous-sols très riches en gaz, or, pétrole et uranium. De même, ils appartiennent tous à la catégorie des pays en développement, la pauvreté touche entre 40 et 50 % de la population (Fonds des Nations Unies pour la population, 2020, 51) avec des défis majeurs en démographie (avec 4 enfants par femme en moyenne) et en accès à l'emploi pour une population à majorité jeune dont l'âge médian varie entre 15 et 17 ans (*Ibid.*, 42). Ainsi, la vulnérabilité économique de cette jeunesse l'a transformée en proie facile pour les groupes djihadistes en quête permanente des nouvelles recrues, d'où la volonté des États membres de s'attaquer aux sources de l'insécurité, notamment la pauvreté et le sous-développement.

- 3 Du point de vue militaire, la Force Conjointe du G5 Sahel (FC-G5S) est composée de cinq mille militaires¹ partagés entre les cinq pays membres, qui sont appuyés par la force française de l'opération Barkhane. La MINUSMA (Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali), via la résolution 2391 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, apporte un appui à la force conjointe. Cet appui consiste en des « évacuations sanitaires ainsi que l'accès aux articles consommables essentiels (carburant, eau et ration) et l'utilisation d'engins de levage et de terrassement et de matériel de génie de l'Organisation des Nations Unies (ONU), et d'unités de génie en uniforme de la MINUSMA pour aider à préparer les bases opérationnelles de la Force conjointe au Mali. » (Conseil de Sécurité de l'ONU, 2017, *Résolution 2391*, 5). Du point de vue financier, le budget de départ de cette force était estimé à plus de 450 millions d'euros (Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, 2018, 2), permettant à celle-ci d'atteindre sa pleine opérationnalisation, ce qui est médiocre en comparaison avec celui de la MINUSMA, de Barkhane ou des pays voisins tels que l'Algérie ou le Nigéria. Autre problématique liée au financement, les 400 millions constituent-ils un budget annuel, triennal ou quinquennal ? Une question qui reste sans réponse, surtout lorsque l'on sait que la mission n'a toujours pas atteint sa pleine opérationnalisation, par manque de moyens, après plus de cinq ans d'existence. Les gros contributeurs sont l'Union Européenne (UE), l'Arabie saoudite, le Qatar, les États-Unis, la France et les Pays-Bas. Ainsi, chaque État membre du G5 Sahel contribue à hauteur des 10

millions d'euros. Cependant, le problème n'est pas la recherche de financement, mais sa gestion efficace, surtout sa pérennité, car, ce combat contre le terrorisme va coûter cher et personne ne peut prédire le temps que cela prendra, d'où l'importance de la pérennisation de son financement. Malheureusement, les « promesses non tenues par les partenaires » (Tall, 2020, 9) constituent un frein à la poursuite des opérations. Pourtant, le soutien au G5 Sahel devrait être un pas dans la bonne direction, et une situation gagnant-gagnant pour l'Afrique et pour ses partenaires internationaux, d'où la question de savoir si les stratégies et les moyens mis en place, par les différents acteurs, sont assez suffisants pour endiguer le phénomène.

- 4 Cet article a pour but d'analyser les mécanismes de sécurité mis en place par le G5 Sahel et ses partenaires, ainsi que les différents défis à relever dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Nous explorons, ainsi, la dynamique de la coopération militaire du G5 Sahel (G5S) comme stratégie d'adoption aux mutations de la sécurité collective. Nous examinerons, ensuite, les caractéristiques des outils de défense et de sécurité des États membres du G5S. Enfin, nous évaluons la situation sécuritaire de la zone et les engagements des États membres pour y faire face. Cependant, l'absence de coopération de certains pays impacte les efforts de lutte contre le terrorisme. Ainsi, pour analyser ces différents éléments, nous allons nous appuyer sur des recherches documentaires portant sur la littérature institutionnelle disponible, les déclarations officielles et les travaux académiques et universitaires tels que les rapports et articles scientifiques portant sur le sujet.

I. G5 Sahel : une dynamique de la coopération militaire, issue d'une volonté politique des États du Sahel de s'adopter aux mutations stratégiques en matière de sécurité collective

- 5 Le développement du phénomène djihadiste au Sahel a été fortement influencé par un contexte local et régional. Les conséquences géopolitiques liées aux printemps arabes au Maghreb et la guerre en Libye et au Mali, ont directement favorisé la connexion entre les dynamiques politiques et sécuritaires en Afrique du Nord et au Sahel. Des conséquences qui ont jeté les bases d'une convergence des attentes locales et globales liées à la montée en puissance des nouveaux acteurs non étatiques, en particulier au nord du Mali (Cook et Sander-son, 2016, 14). Profitant, ainsi, de la porosité des frontières de la région, les groupes armés terroristes ont rempli les vides existant dans des nombreuses régions du Sahel et utilisé le profond ressentiment des populations envers les autorités centrales. L'incapacité des États du Sahel à sécuriser leurs territoires et à empêcher les groupes illé-gaux à y exercer des trafics de tout genre, a ouvert un grand boule-vard non contrôlé et qui menace les frontières européennes (Gowan, 2017, 1). Cette menace terroriste nécessite donc de développer et de mettre en œuvre une stratégie globale, impliquant différents acteurs, dans le but de résoudre les problèmes de gouvernance, de sécurité et de développement qui affectent la région du Sahel.
- 6 Ainsi, la création du G5 Sahel découle tout autant du dynamisme de la coopération militaire en matière de lutte contre le terrorisme, avec les partenaires extérieurs, que de la convergence politique et diplo-matique issue du Processus de Nouakchott et/ou du consensus sur l'impérative coordination des « Stratégies Sahel » (Hanne et Larabi, 2015, 126). Dans la continuité de la Stratégie Intégrée des Nations Unies au Sahel (SINUS)² et de la Stratégie pour la sécurité et le déve-loppement au Sahel de l'UE qui, toutes les deux, s'appuient sur le

nexus sécurité – développement. Les pays membres du G5 Sahel ont vu l'intérêt politique que pouvait représenter la création d'une organisation régionale les rassemblant autour de ce principe qu'ils ont érigé en doctrine. Ce mimétisme semble s'être nourri d'une volonté d'appropriation des différentes initiatives des principaux bailleurs de fonds mais également d'une volonté de freiner l'expansion du terrorisme dans tout le Sahel. Dans ce cadre, le soutien de l'ONU, à travers son bureau de l'Afrique de l'Ouest (UNOWAS) a été élargi et « renforcé » (Desgrais et Sada, 2018, 112), allant d'un appui technique à l'élaboration de « neuf projets phares dans les domaines de la gouvernance, de la sécurité et de la résilience » (Guterres, 2016, 15). Dans ce contexte, le G5 Sahel se dote d'une stratégie basée sur deux piliers dont le premier consiste à « préserver l'intégrité territoriale des États et mener, ensemble, une action résolue en vue d'assurer la sécurité dans l'espace sahélien. » (G5 Sahel, 2014, 2-3), et le second sur la nécessité de lutter contre la pauvreté à travers le développement. La valeur ajoutée du G5 Sahel est sa complémentarité avec les autres organisations régionales sans empiéter sur leurs champs d'expertises.

- 7 Le 2 février 2017, l'organisation, par la résolution 00-01/2017, a décidé de créer une force conjointe (FC-G5S) dont le but est de « lutter contre le terrorisme et le crime transnational organisé » (G5 Sahel, 2017, 2) dans les cinq pays. Mais, afin d'avoir une légitimité internationale, le G5 Sahel avait demandé à l'ONU et l'Union Africaine (UA) une reconnaissance officielle. Ce qui a été fait via la résolution 2359 par laquelle l'ONU avait demandé aux pays et organisations de soutenir la force (Conseil de sécurité de l'ONU, 2017, *Résolution 2359*, 4). De même, le communiqué du 13 avril 2017 du Conseil de paix et de sécurité de l'UA a même donné un mandat à la force (Conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine, 2017, 2). Cependant, ni le Conseil de Sécurité de l'ONU, ni l'UA n'ont accepté le déploiement de la FC du G5 Sahel sous le mandat du Chapitre VII de la charte de l'ONU, ce qui prive l'organisation d'un appui considérable en termes de soutien logistique, financier et technique. Dans cette cacophonie politico-institutionnelle, l'Union Européenne se positionne comme le partenaire idéal via son paradigme de stratégie pour le Sahel. En effet, depuis 2011, l'UE a développé la Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel qui est un cadre théorique de l'action de l'UE au Sahel. C'est un concept novateur qui privilégie la coopération régio-

nale. Dans une logique d'appropriation africaine, la Stratégie de l'UE consiste à « développer les initiatives politiques et opérationnelles existantes en matière de sécurité et de développement du Sahel et les soutenir tant au niveau national que régional » (Union Européenne, 2011, 5). Ainsi, la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est apparue comme l'interlocuteur régional par excellence pour la mise en œuvre de la stratégie pour le Sahel de l'UE. Ladite stratégie a permis de financer plusieurs projets de développement des pays membres du G5 Sahel, mais également d'équiper les forces qui luttent contre le terrorisme, par du matériel adéquat tel que des véhicules blindés. Cependant, l'apport de l'Alliance pour le Sahel est le plus visible et le plus concret. Créée en 2017 à l'initiative de la France, de l'Allemagne et de l'Union Européenne, elle regroupe aujourd'hui 13 pays qui constituent le bras armé du G5 Sahel en matière de financement des projets de développement pour lutter contre la pauvreté (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 2020). Il s'agit là d'un appui financier dans le cadre du Programme (du G5 Sahel) d'Investissement Prioritaire dans 40 projets régionaux et répartis dans 4 secteurs prioritaires : infrastructure de désenclavement, accès aux ressources, gouvernance et programme de stabilisation d'urgence.

- 8 Par contre, ces programmes de développement n'auront pas d'effet si les stratégies militaires de lutte contre le terrorisme ne sont pas coordonnées. Cela passe nécessairement par la formation et l'équipement de la force conjointe du G5 Sahel. Malheureusement, le système de formation et d'équipement de l'armée varie d'un pays à un autre. Ce qui rend difficile l'organisation et la coordination des opérations conjointes sur le terrain.

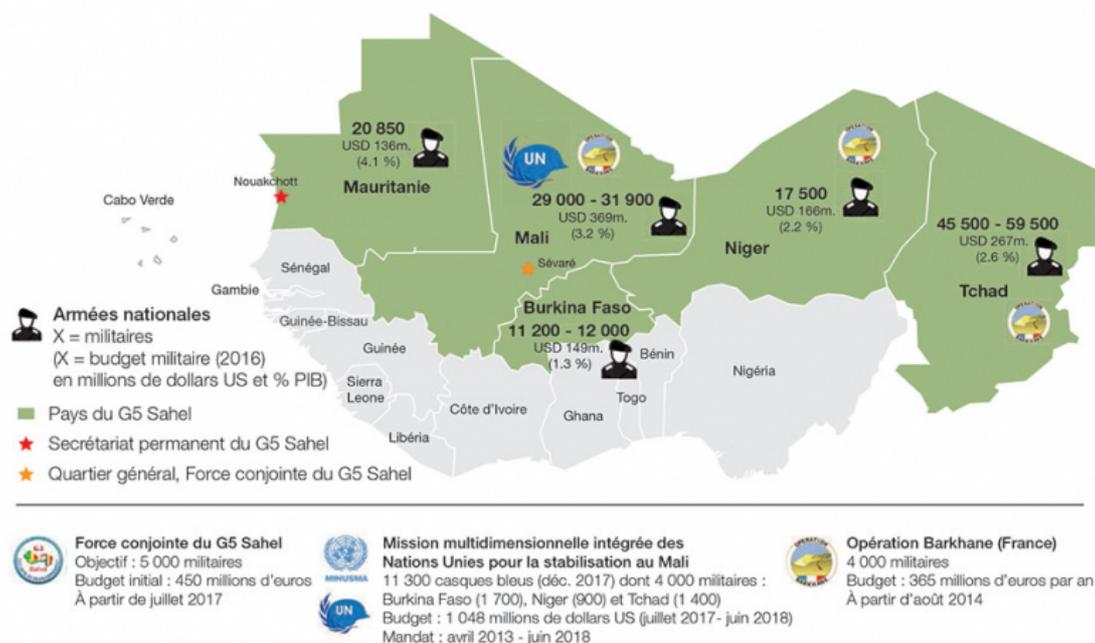
II. Une force conjointe à caractéristique disparate

- 9 La création de la force conjointe du G5 Sahel (FC-G5S) découle de la nécessité pour les États membres de renforcer leur action collective pour faire face aux menaces djihadistes. Malgré la multiplication des opérations dans la région, la FC-G5S a été conçue pour compléter d'autres forces existantes (Barkhane, EUTM³, MINUSMA). Bien qu'elle ait un mandat d'imposition de la paix, dans la pratique, la FC-G5S est

plutôt une opération anti-insurrectionnelle car son mandat comprend la lutte contre le terrorisme, la criminalité transnationale organisée et le rétablissement de l'autorité de l'État. Ceci est conforme à la tendance actuelle consistant à créer des forces ad hoc, avec un mandat d'intervention militaire dépassant le cadre du maintien de la paix (Bassou, 2017, 4). Mais « elle présente le risque d'une dispersion et d'une dilution de la spécificité originelle qui fonde sa légitimité » (Sada, 2017, 3). Une légitimité mise à mal par l'incompatibilité des armées de pays-membres en termes de formation et d'équipement. En effet, toutes les aides et coopérations ne peuvent apporter leurs fruits que lorsque les armées nationales de ces pays soient au même niveau de capacité technique, opérationnelle et stratégique. Malheureusement, la différence de « puissance de feu » entre ces pays réduit l'efficacité de la lutte sur le terrain.

Figure 1 : Le G5 et sa force conjointe

LE G5 SAHEL ET SA FORCE CONJOINTE



Sources : Touchard (2017), Forces armées africaines ; SIPRI (2017), base de données des dépenses militaires ; MINUSMA et Ministère français des Armées

© 2018. Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

(Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest [CSAO/OCDE], 2018)

taire, mais c'est la Mauritanie qui alloue plus d'argent à la défense, avec 4,1 % de l'ensemble du budget de 2016. Autre remarque, la force Barkhane n'a de bases qu'au Mali, Niger et Tchad, même si elle opère dans tous les cinq pays. Enfin, contrairement à ce qui est indiqué sur cette carte, le quartier général n'est plus à Sévaré (Centre du Mali), mais à Bamako. Il a été transféré dans la capitale malienne, le 28 septembre 2018, à la suite d'une attaque terroriste survenue le 29 juin 2018 (RFI, 2018), ce qui a éloigné la base de coordination du théâtre des opérations et diminue ainsi son efficacité.

- 11 Mais, selon *Global Fire Power*⁴, le Tchad est la première puissance militaire des cinq pays (Global Fire Power, 2020). Il est également la quatrième puissance militaire francophone de l'Afrique⁵, derrière l'Algérie⁶, le Maroc⁷ et la Tunisie⁸. Il est suivi par le Mali⁹, qui est également la deuxième puissance militaire de l'Afrique de l'Ouest derrière le Nigéria¹⁰. Le Burkina arrive en 3^e position¹¹, suivi du Niger¹² et de la Mauritanie¹³. De même, les chefs d'État tchadien et mauritanien sont des militaires. Le premier tire sa légitimité de ses multiples combats contre l'armée libyenne de Kadhafi (1978-1987), les différents rebelles tchadiens et Boko Haram. Le second est un stratège de lutte contre les guérillas et les insurrections. Il a une longue avancée sur ses voisins dans la sécurité intérieure de ses frontières. Le Mali, épicentre de la lutte contre le terrorisme, est considéré comme le maillon faible de la région à cause d'une bonne partie du territoire qui échappe à Bamako et une armée qui peine à se mettre sur pied. Enfin, le Burkina et le Niger n'ont pas pu tirer des leçons de la situation sécuritaire au Mali et ont fini par être envahis par les terroristes. Ainsi, la sécurisation des frontières poreuses est le grand défi des armées du G5 Sahel. En effet, « les réticences politiques expliquent par exemple une partie des difficultés dans l'établissement des patrouilles frontalières conjointes » (Boeke et Chauzal, 2017, 572). Les patrouilles conjointes sont limitées dans la région de Liptako-Gourma¹⁴ et font face au mur de la souveraineté territoriale. À l'instar de tous les États souverains, les pays-membres du G5 Sahel sont très réticents à ouvrir leurs domaines réservés et/ou à laisser leurs voisins s'immiscer directement dans leurs affaires intérieures. Par contre, les forces françaises de l'opération Barkhane, pierre angulaire de la lutte contre le terrorisme au Sahel, sont considérées comme le cordon ombilical qui permet à ces forces de se connecter en réseau. Engagée depuis 2014,

après l'opération Serval, l'opération Barkhane est le principal partenaire du G5 Sahel dans la lutte contre le terrorisme. Présente sur le terrain avec un moyen impressionnant¹⁵ et a pour missions principales : la lutte contre le terrorisme, l'accompagnement et le renforcement des capacités des forces du G5 Sahel (ainsi que l'appui des forces internationales), enfin, agir au profil de la population à travers les actions civilo-militaires et les aides médicales à la population (Ministère des armées, 2020, *Sommet de Nouakchott*). Autre fait, l'ennemi, étant mobile, invisible et se déplaçant à motos dans une zone qu'elle maîtrise parfaitement, l'opération Barkhane s'est chargée de la formation des unités de la force conjointe appelées « brigades spéciales d'intervention rapide » se déplaçant, à leur tour, à motos afin de s'adapter aux techniques de l'ennemi en face, ce qui a commencé à donner des fruits depuis un certain temps.

- 12 Outre les défis opérationnels inhérents à la montée en puissance des troupes, la FC-G5S doit prendre en compte les opérations de sécurité en cours dans la région et qui affectent certains États membres du G5S. De même, l'intervention des membres du G5S dans d'autres opérations de lutte contre le terrorisme et/ou de maintien de la paix, nuit au bon fonctionnement de la FC-G5S. En effet, « il existe un certain chevauchement entre les pays fournisseurs de contingents » (Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 2018) dans ces différentes opérations. Si, par exemple, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad interviennent dans la MINUSMA, la Mauritanie, quant à elle, intervient dans la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA). De même, les forces nigériennes et tchadiennes interviennent dans une autre opération de lutte contre le terrorisme, en l'occurrence la Force multinationale mixte (FMM)¹⁶. Créée en 2015 et regroupant plus de dix mille (10 000) hommes en provenance des cinq pays (Bénin, Cameroun, Niger, Nigeria et Tchad), cette force a pour but de lutter contre le groupe terroriste nigérian (Boko Haram) qui déstabilise toute la région (International Crisis Group, 2020). Ainsi, l'engagement de ces pays sur d'autres fronts a engendré une surcharge d'effort et de ressource, ce qui impacte, évidemment, l'efficacité des forces engagées au sein du G5S.

Tableau 1 : Effectifs de forces des pays du G5 Sahel au sein de différentes missions

Pays	Total des forces armées	Déployées sur des opérations multinationales de l'ONU et autres	Engagements à la Force du G5 Sahel
Burkina Faso	9 100 (dont 3 500 gendarmes)	2 900 à l'ONU	550 soldats et 100 policiers/gendarmes
Tchad	30 000	1 250 à l'ONU plus 2000 dans la MNJTF	550 soldats et 100 policiers/gendarmes
Mali	14 700	40 à l'ONU	1 100 soldats et 200 gendarmes
Mauritanie	16 000	900 à l'ONU	550 soldats et 100 policiers/gendarmes
Niger	6 000	1 200 à l'ONU plus 1 000 dans la MNJTF	1 100 soldats et 200 gendarmes

Source: Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 2018.

(Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 2018)

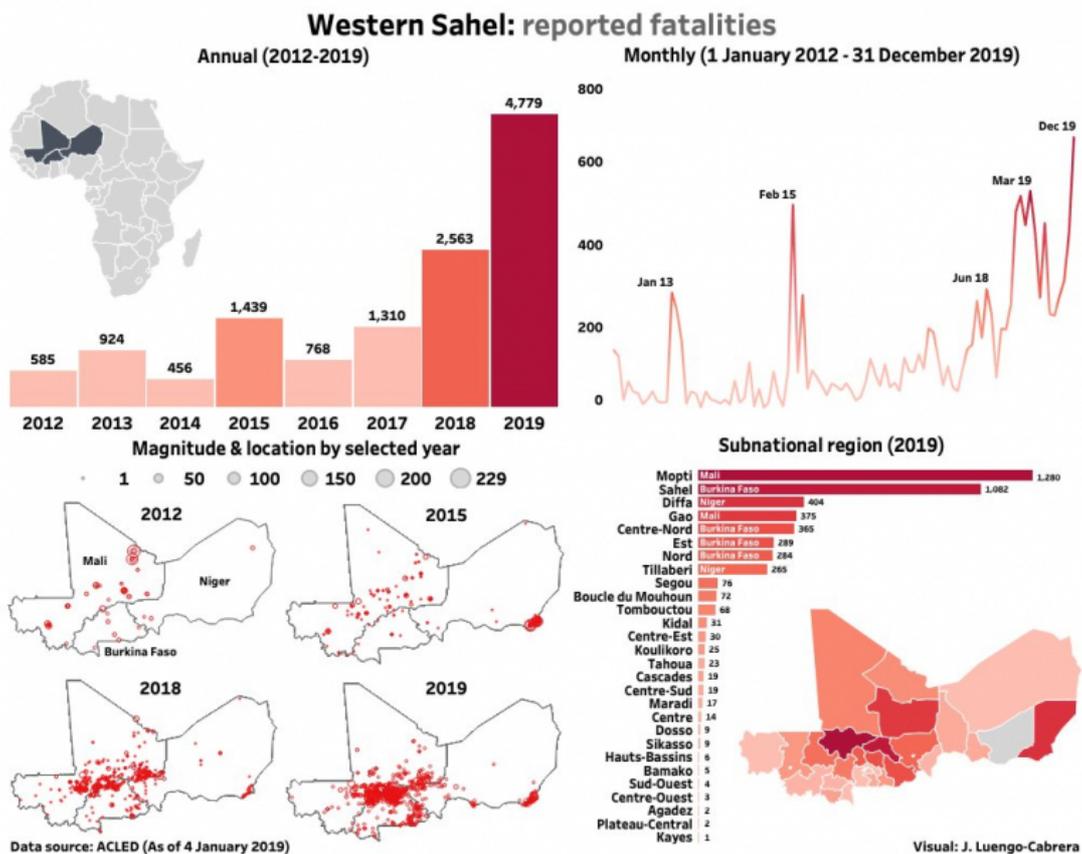
- 13 Cependant, au-delà des questions politiques et de souveraineté, ce sont les facteurs d'ordre stratégique et opérationnel qui peinent à se concrétiser. En effet, l'une des difficultés du G5S étant la non-appartenance de tous ses membres à la même communauté économique régionale (CER)¹⁷ qui est plus dynamique et plus structurée, en matière de sécurité collective, que le G5S. Par contre, le problème n'est pas la multiplication des opérations de paix, mais la production de résultat, ce qui est loin d'être le cas, dans la mesure où les groupes djihadistes infligent des pertes considérables aux armées nationales et internationales (Tazaghart, 2011, 77). Pire encore, la situation sécuritaire ne cesse de se dégrader. Par exemple, en 2012, l'insécurité était limitée au nord du Mali. Aujourd'hui, ils sont cinq pays, voire plus, qui sont sous menace terroriste et/ou groupes mafieux dans la bande saharo-sahélienne.

III. Une situation sécuritaire catastrophique malgré l'engagement des moyens importants

- 14 La sécurisation des frontières intérieures et extérieures des pays incombe d'abord, et avant tout, aux armées nationales. Ces dernières ne

peuvent réussir leurs missions sans une collaboration des populations civiles et du renseignement humain. Cependant, cela n'est possible que lorsque les armées nationales arrivent à garantir une protection minimale aux populations. Malheureusement, depuis la création de l'organisation, la situation sécuritaire s'est considérablement dégradée et les civils sont les plus touchés. Ainsi, l'ONG ACLED (Armed Conflict Location and Event Data Project¹⁸) a réalisé une étude cartographique sur le nombre de décès dans les trois pays (Burkina Faso, Mali et Niger), entre 2012 et 2019, qui décrit les caractéristiques des violences armées dans la zone (Jones, 2019, 2).

Figure 2 : Western Sahel : reported fatalities (Sahel occidental : décès signalés)



(ACLED, 2019)

15 En effet, la violence contre les civils (VCC) a été la forme de violence la plus meurtrière depuis le début de la crise sécuritaire, particulièrement en 2019. Les pertes en VCC ont plus que doublé entre 2018 et 2019. Ainsi, par exemple, 60 % des décès signalés au Burkina Faso en 2019 étaient dus à la VCC et le nombre de victimes a été multiplié par

sept entre 2018 et 2019, dépassant le nombre de morts au Mali. De même, la région du Sahel (Burkina Faso) a concentré près de 80 % de toutes les victimes en 2019. Au Mali, l'année 2019 a été la plus meurtrière depuis le début de la crise en 2012. La région de Mopti a concentré près de 70 % des décès en 2019. Au Niger enfin, le nombre des victimes a augmenté de 40 % entre 2018 et 2019. La région de Diffa a concentré près de 60 % des décès signalés en 2019. Au total, plus de 12 800 personnes ont trouvé la mort, entre 2012 et 2019, dans les trois pays dont 51 militaires de la force française de l'opération Barkhane¹⁹, 201 morts au sein de la MINUSMA, plus de 700 militaires burkinabés, 1700 militaires maliens et plus de 600 militaires nigériens²⁰.

- 16 Ces violences quasi quotidiennes ont terni l'image des forces qui luttent contre le terrorisme, en particulier les forces étrangères. Plusieurs manifestations ont eu lieu, en 2018 et 2019, au Burkina, Mali et Niger pour dénoncer les massacres contre les civils et demander plus de sécurité. Il a fallu attendre le sommet de Pau, le 13 janvier 2020, suivi de l'application effective des décisions qui y sont prises, pour voir une amélioration de la situation sécuritaire au Sahel. Le sommet de Nouakchott du 30 juin 2020 fut le lieu de dresser le bilan sur les progrès accomplis depuis Pau. Ainsi, de janvier à juin 2020, les forces françaises de l'opération Barkhane ont mené pas moins de 30 opérations²¹ au cours desquelles plus de 500 djihadistes ont été mis hors combat²² dont le plus célèbre était Abdelmalek Droukdel, chef d'AQMI (Bensimon, Maillard et Zerrouky, 2020). Ces opérations ont été menées soit seules, ou conjointement avec les armées nationales selon les caractéristiques de la zone, de l'opération ou de la cible. Le sommet de Nouakchott a permis également de lancer officiellement la Coalition pour le Sahel. Elle est composée de l'ensemble des pays qui luttent contre le terrorisme au Sahel ainsi que de leurs partenaires, et s'appuie sur quatre piliers : la lutte contre les groupes armés terroristes, le renforcement des capacités des forces armées des États de la région, le soutien de l'action de l'État et des administrations sur le territoire en favorisant l'accès des populations aux services de base et, enfin, l'aide au développement (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 2020). Toutefois, tous ces efforts ne pourront apporter leur fruit de façon pérenne que lorsque tous les acteurs s'impliquent de façon active, ce qui est loin d'être le cas.

IV. Absence de coopération de certains pays : ambivalence d'une lecture erronée de la situation sécuritaire et/ou de sa gestion

- 17 Cependant, l'absence de violence en Mauritanie intrigue les autres États-membres, ce qui peut laisser croire que le dispositif sécuritaire de ce pays est plus efficace que celui de ses voisins. Si certains analystes estiment que le pays est épargné grâce à une campagne de déradicalisation, une rééducation des djihadistes emprisonnés, de l'organisation de plusieurs débats autour de la question du « jihad » ainsi que de la formation des Imams (Lemine Bellal , 2015, 47-52), d'autres, tels qu'El Boukhary Mohamed Mouemel²³, pensent que la Mauritanie, contrairement au Burkina, Mali et Niger, n'est jamais été mêlée dans les affaires de « libération d'otages » (Mouemel, 2019). Mais la thèse la plus répandue est que la Mauritanie aurait conclu un « pacte de non-agression » (RFI, 2016) avec les terroristes qui lui a permis d'être épargnée par ces derniers. Une accusation rejetée par le Gouvernement mauritanien. En tout état de cause, le pays a adapté son dispositif sécuritaire en impliquant les populations (renseignement humain) et en créant des « unités méharistes » (Sidya, 2020) pour faire des patrouilles à dos de dromadaires, dans les zones reculées et inaccessibles par des véhicules. De même, longtemps dirigé par d'anciens officiers de l'armée²⁴, la Mauritanie a pu mettre en place un système de sécurité et de défense adapté à la réalité du terrain et, contrairement aux États membres du G5S, a pu diminuer la corruption qui gangrénait l'institution militaire. Ainsi, selon l'Institut d'études de sécurité (ISS), « la fraude et le favoritisme ont laissé les forces de défense et de sécurité de la région mal équipées pour faire face au terrorisme » (Koné, 2020) . C'est la conséquence de la corruption qui gangrène les institutions militaires, le processus de recrutement et dans l'achat d'armement. À cela s'ajoutent le manque d'audit fiable sur la gestion des ressources financières et l'inadaptation des formations aux conflits non conventionnels. Pour atteindre un seuil d'efficacité dans la lutte contre le terrorisme, « les militaires du Sahel ont besoin d'une meilleure gouvernance pour faire face à la menace terroriste » (*Ibid.*),

particulièrement en ce qui concerne les réformes du secteur de la sécurité.

- 18 L'autre grille de lecture liée à la lutte contre le terrorisme, étant la porosité des frontières (Normand, 2018, 178), mal sécurisées et, souvent abandonnées par les forces de sécurité. De même, l'imbroglio entre civils, milices, groupes signataires de l'accord d'Alger, bandits armés et djihadistes constitue une immense difficulté pour les armées. Une grande partie des membres des groupes djihadistes se trouve à l'intérieur des villes et des villages. En effet, les groupes djihadistes ont un vaste réseau de communication et de collaborateurs au sein des populations, ce qui crée, d'une part, de l'amalgame (donc des bavures), et de l'autre côté, de la méfiance des uns des autres (donc risque de conflit intercommunautaire). Une équation soulevée par l'économiste Gilles Olakounlé Yabi²⁵, pour qui « ce qui est en jeu au Sahel est la capacité des États à recoudre le tissu social » (Châtelot, 2020).
- 19 Qu'est-ce qui pousse les populations à rejoindre les groupes terroristes ? Les raisons sont multiples et protéiformes :
- Raison économique (pauvreté, chômage, etc.) ;
 - Raison sociale (vengeance, survie, etc.) ;
 - Raisons personnelles (faciliter de se faire de l'argent, banditisme, etc.) ;
 - Raison culturelle (défense de la communauté, défense de la religion, etc.) ;
 - Résurgence historique (des communautés qui veulent ressusciter leur passé glorieux).
- 20 Ces différentes raisons sont la conséquence de la logique du « tout militaire » (de Montclos, 2020, 166). En effet, lutter contre le terrorisme uniquement par le volet militaire ne permet pas d'éradiquer le phénomène. Il faut forcément inclure, dans la lutte, l'adhésion de la population civile et son approbation. Pourtant, il y a un grand déficit de collaboration entre les forces armées et les populations, ce qui ne pourrait qu'aggraver la situation. Et comme l'a indiqué Bruno Charbonneau²⁶ « L'acharnement contre-terroriste au Mali et au Sahel a depuis longtemps montré ses limites, sinon sa contribution à la détérioration de la situation » (Charbonneau, 2020, 3). Selon lui, la stratégie « contre-insurrectionnelle » initiée par Barkhane dans cette zone comme « choix et solution politique », ne pourrait être efficace qu'après avoir considéré les populations « comme un corps social vul-

néral, à risque et à protéger » et non « un corps d'où émergent les risques, les dangers et les menaces » (*Ibid.*, 2). Pire encore, l'ignorance de certaines valeurs culturelles pousse les militaires à enfreindre certaines coutumes. Par exemple, le fait de pénétrer dans une maison ou un hameau pour contrôler ce qui s'y trouve, ou encore palper un chef de famille devant sa femme et ses enfants, sont considérés comme des actes humiliants et peuvent pousser les civils à haïr les forces étrangères, voire collaborer avec les djihadistes ou les rejoindre.

- 21 De même, pour éradiquer le phénomène, il faut mener des discours anti-djihadistes à travers les religieux et les chefs traditionnels qui sont plus écoutés que les autres couches de la société. En réalité, au Mali tout comme les autres membres du G5S, les religieux (certes très orthodoxes), ont toujours joué un rôle de premier plan dans l'enveniment ou le dénouement d'une crise, ou encore dans la réconciliation entre communautés. On considère plus l'islam comme une tradition qu'une religion. En effet, l'Algérie et la Mauritanie, malgré le fait qu'elles soient accusées d'être en connivence avec certains groupes ou personnalités proches des djihadistes, ont, contrairement aux quatre États membres du G5 Sahel, réussi à mettre en place un « programme de démobilisation » (Herbert, 2019) et de « déradicalisation » (Lemine Bellal, 2015, 50) de leurs ressortissants affiliés aux groupes djihadistes. Ainsi, « en échange de leur reddition, ces combattants bénéficient d'une immunité judiciaire » (*Ibid.*, 52). Une stratégie qui peut inspirer les gouvernements des autres États membres du G5S, notamment dans le cadre d'une politique de reconquête des cœurs et des esprits.

Conclusion

- 22 L'État, les frontières et le territoire sont des facteurs clés de l'équation sécurité / développement au Sahel. La relation entre l'État et les populations ainsi que la perception divergente de la notion d'État entre ces dernières et l'élite dirigeante amplifie l'opposition entre les premières qui aspirent à un État providence et les seconds qui voient dans l'État un simple appareil de pouvoir qui s'impose aux populations même s'il ne répond pas à leurs besoins. L'immensité des territoires et leur nature (déserts et steppes) conduit à des disparités de peuplement qui ont un impact sur la présence de l'État. Ce dernier a

tendance à établir sa présence dans les zones densément peuplées et à oublier les habitants des zones à faible densité. Cette situation génère des zones d'ombre propices à toutes sortes de trafics et au développement du terrorisme. Ainsi, la création du G5S, étant une volonté politique de répondre aux besoins des populations sous menace terroriste, a connu un chemin semé d'embûches d'où la volonté de changer de stratégie.

- 23 L'initiative de certains pays européens de s'engager dans la « Task Force Takuba » pourrait être une approche intégrée robuste permettant de s'attaquer aux causes profondes de la crise sécuritaire au Sahel. Lancée officiellement le 27 mars 2020 par 13 pays de l'Afrique et de l'Europe²⁷, elle devrait être composée de 500 éléments des forces spéciales européennes, sous le commandement de l'opération Barkhane. Pour l'instant, 5 pays²⁸ seulement se sont officiellement engagés aux côtés des Français (Ministère des armées, 2020, *Dossier de presse*, 29), ce qui freine la montée en puissance de la coalition, pourtant nécessaire pour consolider les victoires sur le terrain contre les groupes terroristes. De même, la réussite d'une lutte contre le terrorisme dépend de plusieurs facteurs dont la collaboration des populations et, surtout, l'implication des leaders locaux (religieux, chefs coutumiers, responsables de jeunes ou d'association...) (de Montclos, 2018, 134). Cependant, un G5S sans l'Algérie est considéré comme un OTAN sans les États-Unis. En effet, ce géant du Sahel est la deuxième puissance militaire du continent, derrière l'Égypte. Son budget (13 milliards de dollars) est égal à 16 fois celui de l'ensemble des pays du G5 Sahel (775 millions de dollars) (Global Fire Power, 2019), et son armée (512 000 réguliers + 400 000 réservistes) est 3 fois supérieure à celle de l'ensemble du G5 Sahel (107 000 militaires). Son apport aurait pu résoudre plusieurs difficultés que rencontre actuellement la force conjointe en termes de renseignement, d'homme et de matériel. Malheureusement, son absence constitue l'un des plus grands handicaps pour tous les acteurs engagés dans le contreterrorisme. Toutefois, l'absence de certains États du Sahel (Algérie, Libye, Sénégal, etc.) diminue l'efficacité de la stratégie de lutte contre le terrorisme²⁹ car la lutte ne se limite pas seulement aux questions militaires ou de développement : il y a également les questions de trafic de drogue et d'arme qui se posent, donc dépassant largement la seule sphère des cinq pays.

- 24 Cependant, une réponse purement militaire ou de développement ne suffit pas pour endiguer le phénomène. Il faut nécessairement une réponse plus globale (opération conjointe, contre discours djihadiste, renseignement humain et coordination des actions, éducation, économie, santé et institution). Enfin, il y a une carence de partage d'informations entre tous les acteurs. En effet, « dans la panoplie des sous-secteurs de la défense et de la sécurité intérieure et des nombreux enjeux qui mériteraient d'être étudiés pour bien cerner les situations sécuritaires en Afrique subsaharienne, le renseignement figurent comme l'un des plus – pour ne dire le plus – important » (Fondation Konrad Adenauer, 2017, 11). En ce qui concerne la dimension politique, il est nécessaire d'agir sur deux niveaux : national et régional. Pour le premier, les gouvernements devraient adopter des réformes sociales, éducatives, politiques et économiques globales afin d'assurer un accès inclusif aux services et aux ressources. L'amélioration des relations civilo-militaires devrait également être un objectif de réforme essentiel ; les enjeux ici sont la primauté de la sécurité nationale, un contrôle parlementaire efficace, l'ancrage des normes démocratiques et constitutionnelles et des normes des droits de l'Homme (Tull, 2017, 2). Les gouvernements centraux devraient également ouvrir des canaux de communication et de dialogue avec tous les acteurs sociaux, politiques et locaux, y compris les communautés marginalisées dans les zones rurales, ce qui pourrait déboucher sur la formation d'un nouveau contrat social entre l'autorité et les communautés. L'UE pourrait, ainsi, fournir un soutien technique et tactique dans plusieurs dimensions (politique, économie, justice et secteur de la sécurité) aux autorités, en encourageant notamment la bonne gouvernance et le respect des droits de l'Homme. Au niveau régional, les pays-membres du G5S devraient renforcer leurs capacités de coopération pour réduire leur dépendance à l'aide internationale. Enfin, ils devraient renforcer le rôle des organes civils locaux et/ou régionaux dans les mécanismes de gestion des crises et la médiation dans les conflits récurrents.

BIBLIOGRAPHY

Sources juridiques

Conseil de Sécurité, *Résolution 2391*,
New-York, Nations Unies, 2017.

Conseil de Sécurité, *Résolution 2359*, New-York, Nations Unies, 2017.

Documents officiels

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (2018), *Le G5 Sahel et sa force conjointe*, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), n° 64.

Cooke J.G. et Sanderson T. M. (2016), « Militancy and the arc of instability, violent extremism in the Sahel », Center for Strategic and International Studies.

Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (2019), Communiqué final du 56^e Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO, Abuja, Nigéria.

Conseil de paix et de sécurité (2017), Communiqué du 13 avril, Addis-Abeba, Union Africaine.

Desgrais N. et Sada H. (2018), *Le G5 Sahel, en réaction à la mutation de l'environnement stratégique sahélien. Politiques régionales de coopération et niveaux d'engagement des États membres*, Fondation pour la recherche stratégique, Observatoire du monde arabo-musulman et du Sahel.

G5 Sahel (2014), G5 Sahel, Communiqué final du sommet des Chefs d'État du G5 Sahel, Nouakchott, 16 février.

G5 Sahel (2017), Résolution n° 00-01/2017 relative à la création d'une force conjointe du G5 sahel, Bamako.

Guterres A. (2016), *Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel*, New-York, Conseil de sécurité de l'ONU.

International Crisis Group (2020), « What Role for the Multinational Joint

Task Force in Fighting Boko Haram ? », Africa report n° 291, 7 juillet.

Ministère des armées (2020), Dossier de presse - Opération Barkhane, 7 octobre.

Union Européenne (2011), *Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel*, Bruxelles.

Ouvrages

De Montclos M.-A.-P. (2020), *Une guerre perdue : La France au Sahel*, Paris, JC Lattès, 2020.

De Montclos M.-A.-P. (2018), *L'Afrique, nouvelle frontière du djihad ?*, Paris, La Découverte.

Fondation Konrad Adenauer (2017), *Le renseignement en Afrique de l'Ouest. État des lieux et perspectives*, Abidjan, L'Harmattan-Côte d'Ivoire.

Fonds des Nations Unies pour la population (2020), *Démographie, paix et sécurité au Sahel. Regards croisés pour un Sahel central résilient*, Dakar, L'Harmattan-Sénégal.

Hanne O. et Larabi G. (2015), *Jihâd au Sahel : Menaces, opération Barkhane, coopération régionale*, Paris, Bernard Giovanangeli.

Nicolas N. (2018), *Le grand livre de l'Afrique : Histoire et société. Culture et institutions. Politique et sécurité. Économie et développement*, Paris, Eyrolles.

Tazaghart A. (2011), *AQMI, enquête sur les héritiers de Ben Laden au Maghreb et en Europe*, Paris, Picollec.

Tall M. (2020), *Paroles sur les Crises au Mali et Les Limites de la Démocratie : Expériences et Analyses pour favoriser la Paix*, Bamako, La Sahélienne.

Articles de revue

Bassou A. (2017), « State, Borders and Territory in the Sahel : The case of the G5 Sahel », *Policy center for the new south*, Policy brief, october.

Bellal C.M.L. (2015), « Contre le terrorisme en Mauritanie : la déradicalisation des extrémistes », *Revue Défense Nationale*, n° 779, p. 47-52.

Boeke. S. et Chauzal G. (2017), « Le G5 Sahel : une avancée de la coopération régionale pour la paix et la sécurité ? », *Annuaire français des relations internationales*, vol. XVIII, p. 569-579.

Centre d'études stratégiques de l'Afrique (2018), « La force conjointe du G5 Sahel prend de l'envergure », *Éclairage*, 27/02/2018, disponible sur : <http://africacenter.org/fr/spotlight/la-force-conjointe-du-g5-sahel-prend-de-l-envergure/>, consulté le 14/07/2020.

Charbonneau B. (2020), « Sahel : la gouvernance contre-insurrectionnelle », *Bulletin FrancoPaix*, vol. 5, n° 1, janvier, p. 2-6.

Gowan R. (2017), « Bordering on crisis : Europe, Africa, and a new approach to crisis management », *European Council on Foreign Relations*, Policy Brief.

Herbert M. (2019), « Les enseignements de l'Algérie sur les combattants terroristes étrangers », *Institut d'études de sécurité*, 04/12/2019, disponible sur : <https://issafrica.org/fr/iss-today/les-enseignements-de-lalgerie-sur-les-combattants-terroristes-etranagers>, consulté le 30/06/2020.

Sada H. (2017), « Quel avenir pour le G5 ? », *Observatoire du monde arabo-musulman et du Sahel*, mars.

Jones S. (2019), « Political Violence Skyrockets in the Sahel According to

Latest ACLED Data », *Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED)*, 28 mars.

Koné H. (2020), « Les militaires du Sahel ont besoin d'une meilleure gouvernance pour faire face à la menace terroriste », *Institut d'étude de sécurité*, 26/02/2020, disponible sur : <https://issafrica.org/fr/iss-today/les-militaires-du-sahel-ont-besoin-dune-meilleure-gouvernance-pour-faire-face-a-la-menace-terroriste>, consulté le 06/07/2020.

Tull D. M. (2017), « Mali, the G5 and Security Sector Assistance : Political Obstacles to Effective Cooperation », *Stiftung Wissenschaft und Politik (SWP)*, SWPComments 52, décembre.

Articles de presse

Bensimon C., Maillard M. et Zerrouky M. (2020), « Le chef d'AQMI, Abdelmalek Droukdel, tué par l'armée française au Mali », *Lemonde.fr*, 06/12/2020, disponible sur : https://www.lemonde.fr/international/article/2020/06/06/que-faisait-abdelmalek-droukdel-l-emir-d-a-l-qaida-tue-au-mali-par-la-france-dans-le-massif-de-l-adrar-des-ifoghas_6041975_3210.html, consulté le 19/12/2020.

Châtelot C. (2020), « Ce qui est en jeu au Sahel est la capacité des États à recoudre le tissu social », *Lemonde.fr*, 10/022020, disponible sur : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/02/10/ce-qui-est-en-jeu-au-sahel-est-la-capacite-des-etats-a-recoudre-le-tissu-social_6029108_3212.html, consulté le 22/062020.

Ministère des armées (2020), « Sommet de Nouakchott : " amplifier " la dynamique contre les groupes terroristes », *Défense.gouv.fr*, 02/07/2020, disponible

sur : <https://www.defense.gouv.fr/actualites/articles/sommet-de-nouakchott-amplifier-la-dynamique-contre-les-groupes-terroristes>, consulté le 28/07/2020.

Mouemel E. B. M. (2019), « La Mauritanie épargnée par le terrorisme », *Deutsche Welle*, 19/12/2019, disponible sur : <https://www.dw.com/fr/la-mauritanie-%C3%A9pargn%C3%A9e-par-le-terrorisme/a-51732109>, consulté le 22/06/2020.

RFI (2016), « La Mauritanie a-t-elle conclu un pacte de non-agression avec Aqmi ? », *Rfi.fr*, 02/03/2016, disponible sur : <http://www.rfi.fr/fr/afrique/20160302-mauritanie-aqmi-agression-burkina-faso-compaore-documents-reuters-qaida-oussama-lad>, consulté le 18/06/2020.

RFI (2018), « Mali : le quartier général du G5 Sahel déménagé de Sévaré à Bamako », *Rfi.fr*, 29/09/2018, disponible sur : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20180929-mali-qg-g5-sahel-demenage-sevare-bamako-attaque>, consulté le 12/07/2020.

Sidya C. (2020), « Mauritanie. Terrorisme : voici pourquoi le pays est épargné par les attaques depuis 2011 », *Le360afrique.com*, 19/01/2020, disponible sur : <https://afrique.le360.ma/m/mauritanie/societe/2020/01/19/29221-mauritanie-terrorisme-voici-pourquoi-le-pays-est-epargne-par-les-attaques-depuis-2011-29221>, consulté le 18/06/2020.

Pages web

Élysée (2020), *G5 Sahel : conférence de presse des Chefs d'État à l'issue du Sommet de Pau*, 13/01/2020, disponible

sur : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/01/13/sommet-de-pau-declaration-conjointe-des-chefs-detat>, consulté le 14/01/2020.

G5 Sahel (2020), *Présentation du G5 Sahel*, 16/02/2020, disponible sur : <http://www.g5sahel.org/presentation>, consulté le 23/08/2020.

Global Fire Power (2020), *2020 Military Strength Ranking*, 12/2020, disponible sur : <https://www.globalfirepower.com/countries-listing.asp>, consulté le 19/07/2020.

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (2020), *La force conjointe G5 Sahel et l'Alliance Sahel*, 05/2020, disponible sur : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/securite-desarmement-et-non-proliferation/terrorisme-l-action-internationale-de-la-france/l-action-de-la-france-au-sahel/article/la-force-conjointe-g5-sahel-et-l-alliance-sahel>, consulté le 27/07/2020.

Nations Unies (2017), *Pour appuyer la Force conjointe des États du G5 Sahel, le Conseil de sécurité propose un accord technique avec l'ONU et l'Union européenne, via la MINUSMA*, 07/12/2017, disponible sur : <https://www.un.org/press/fr/2017/cs13112.doc.htm>, consulté le 19/07/2020.

Union Africaine (2018), *Conférence internationale de haut niveau sur le Sahel - Communiqué des co-présidents*, 23/02/2018, disponible sur : <https://au.int/fr/pressreleases/20180223/conference-internationale-de-haut-niveau-sur-le-sahel-communique-des-co>, consulté le 11/08/2020.

NOTES

- 1 Divisés en 7 bataillons qui sont déployés sur trois fuseaux : Centre (au niveau des trois frontières Burkina-Mali-Niger), Est (Frontière Niger-Tchad), et Ouest (frontière Mali-Mauritanie).
- 2 Décrétée par la résolution 2056 (2012) du Conseil de sécurité de l'ONU, elle avait pour but de s'attaquer aux questions de sécurité, de gouvernance, de développement et de droits de l'Homme et les questions humanitaires qui touchent la région du Sahel.
- 3 Mission de formation de l'Union Européenne au Mali
- 4 C'est un think tank qui fournit, depuis 2008, une analyse des données sur 138 pays, en termes de puissance de feu, en particulier les forces aériennes.
- 5 87^e sur 138 puissances militaires. Le pays possède 35 avions militaires toutes catégories confondues.
- 6 28^e.
- 7 57^e.
- 8 81^e.
- 9 96^e, le pays possède 29 avions militaires.
- 10 42^e.
- 11 97^e, avec 16 avions militaires.
- 12 103^e, avec 16 avions militaires, mais seulement un seul hélicoptère d'attaque contre 3 pour le Burkina Faso.
- 13 124^e, avec 28 avions et 0 hélicoptère d'attaque.
- 14 Appelée également la zone des trois frontières entre le Burkina, le Mali et le Niger.
- 15 5100 militaires, 3 drones, 7 avions de chasse, 22 hélicoptères, 6 à 10 avions de transports tactique et stratégique, 290 véhicules blindés lourds, 380 véhicules logistiques et 240 véhicules légers.
- 16 Connue également sous son appellation anglaise : Multinational Joint Task Force (MNJTF).
- 17 L'Union africaine est composée des huit CER :
 - Union du Maghreb arabe (UMA)

- Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA)
- Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD)
- Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC)
- Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC)
- Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
- Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)
- Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)

18 Projet de collecte de données, d'analyse et de cartographie des crises, de l'Université du Sussex et de l'Institut de recherche sur la paix d'Oslo.

19 Entre janvier 2013 et janvier 2021.

20 Recoupement des différentes sources officielles. Toutefois, le nombre de morts au sein des militaires des trois pays dépasse largement les chiffres officiels. Malheureusement, il existe plusieurs zones d'ombre dans les déclarations officielles (sur les attaques, les blessés et les morts) et qui sont difficilement vérifiables.

21 Compilation de plusieurs informations en provenance du Ministère des armées et des forces conjointes du G5 Sahel.

22 Le terme « hors combat », exploité par l'armée française, est flou et peut désigner : tuer, arrêter ou blesser.

23 Ancien colonel de l'armée mauritanienne et consultant en stratégie et sécurité.

24 En effet, depuis 1980, le pays n'a connu une présidence civile à l'exception de 2009 où le président du Sénat fut président de la République par intérim entre le 15 avril et le 5 août 2009.

25 Ex directeur Afrique de l'international Crisis Group.

26 Directeur du Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix de la Chaire Raoul-Dandurand. Il est également Professeur agrégé au Collège militaire royal de Saint-Jean.

27 Allemagne, Belgique, Danemark, Estonie, France, Mali, Niger, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République-Tchèque, Royaume-Uni et Suède.

28 3 Chinooks britanniques, 2 merlins danois, 50 soldats estoniens, l'Espagne au niveau de ravitaillement en vol, et l'Allemagne en transport aérien. Il faut ajouter à cela, les américains qui apportent un soutien en renseignement aux français.

29 Cependant, l'Union Africaine a annoncé, le 27 février 2020, son souhait de déployer 3000 hommes au Sahel pour venir en appui à la coalition lutte contre le terrorisme. Mais, pour l'instant, aucune date n'est avancée ni le mode de financement et de déploiement.

ABSTRACTS

Français

Resté longtemps en marge des opérations de paix, l'espace francophone s'est réveillé brutalement par des agressions internes de la part des groupes armés djihadistes qui essaient de mettre en cause l'intégrité territoriale et la forme laïque des pays du Sahel. Deux groupes terroristes déstabilisent la zone : le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM) dirigé par le touarègue malien Iyad Ag Ghaly, et l'État Islamique au Grand Sahara (EIGS) dirigé par Adnane Abou Walid al-Sahraoui (du Sahara occidental). Ainsi, et pour lutter contre ces groupes terroristes et narcotrafiquants, cinq pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) ont créé, le 16 février 2014 à Nouakchott, le G5 Sahel. C'est une organisation intergouvernementale qui est composée de 5000 hommes issus desdits cinq pays, appuyés par les forces françaises de l'opération Barkhane, et dont deux missions essentielles lui ont été assignées : la sécurité et le développement. L'initiative a reçu le soutien de la France et de la Communauté internationale à travers l'Alliance pour le Sahel, la Coalition pour le Sahel, l'Union Européenne (UE), l'Union Africaine (UA), la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Organisation des Nations Unies (ONU) à travers la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA). Mais elle peine toujours à atteindre sa pleine capacité opérationnelle, encore moins à produire des résultats satisfaisants. Pire encore, les djihadistes ont étendu leur zone d'influence et remporté des victoires décisives contre les armées nationales et leurs partenaires de l'opération Barkhane et de la MINUSMA. Ainsi, l'année 2019 fut la plus meurtrière en vies humaines (civils et militaires). Par contre, depuis le début de l'année 2020, et plus précisément après le Sommet de Pau le 13 janvier 2020, le rapport de force s'est renversé sur le terrain, grâce à une montée en puissance des forces nationales et une bonne coordination entre elles et Barkhane. Afin d'appuyer les forces armées du G5 Sahel, treize États d'Europe et d'Afrique ont lancé, le 27 mars 2020, la « Task Force Takbua ». Une opération militaire composée uniquement des éléments européens et qui est intégrée dans l'opération Barkhane. Cependant, le manque des ressources (financières et humaines) suffisantes et des matériels adéquats, une méfiance mutuelle entre États, des priorités divergentes entre les différents acteurs sur le terrain et l'instabilité sociopolitique de certains pays clés, nuisent à la pérennisation et à la consolidation des avancées majeures enregistrées ces derniers temps.

English

Long on the sidelines of peace operations, the French-speaking area woke up abruptly by internal attacks on the part of jihadist armed groups who try to question the territorial integrity and secular form of the Sahel countries. Two terrorist groups are destabilizing the area: the Support Group for Islam and Muslims (GSIM) led by the Malian Tuareg Iyad Ag Ghaly, and the Islamic State in the Great Sahara (EIGS) led by Adnane Abou Walid al-Sahraoui (of Western Sahara). Thus, and to fight against these terrorist groups and drug traffickers, five countries of the Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritania, Niger and Chad) created, on February 16, 2014 in Nouakchott, the G5 Sahel. It is an intergovernmental organization made up of 5000 men from the five countries, supported by the French forces of Operation Barkhane, and whose two essential missions have been assigned: security and development. The initiative has received the support of France and the international community (through the Alliance for the Sahel, the Coalition for the Sahel, the European Union, the African Union, the Economic Community of African States West (ECOWAS) and the UN through the United Nations Multidimensional Integrated Stabilization Mission in Mali (MINUSMA). But it still struggles to reach its full operational capacity, let alone produce satisfactory results. Worse yet, the jihadists have extended their area of influence and won decisive victories against the national armies and their partners in Operation Barkhane and MINUSMA. Thus, 2019 was the deadliest year in human lives (civilians and soldiers). On the other hand, since the start of 2020, and more precisely after the Pau Summit on January 13, 2020, the balance of power has been reversed on the ground, thanks to a rise in national forces and good coordination. between them and Barkhane. In order to support the armed forces of the G5 Sahel, thirteen States in Europe and Africa launched the "Task Force Takbua" on March 27, 2020. A military operation composed only of European elements and which is integrated into Operation Barkhane. However, the lack of sufficient resources (financial and human) and of adequate materials, mutual mistrust between States, divergent priorities between the various actors on the ground and the socio-political instability of certain key countries, undermine the sustainability and the consolidation of the major advances made in recent times.

INDEX

Mots-clés

Barkhane, G5 Sahel, ONU, UE, terrorisme

Keywords

Barkhane, G5 Sahel, UN, EU, terrorism

AUTHOR

Jabir Touré

Ancien employé du bureau de la CEDEAO au Mali, Jabir Touré est doctorant en science politique à l'Université Jean Moulin Lyon 3 et attachés au Laboratoire « Francophonie, mondialisation et relations internationales » (EA4586). Il est l'auteur de plusieurs articles dont « Lien social entre forces de maintien de la paix et populations civiles : cas de la MINUSMA au Mali » paru dans la *Revue Internationale des Francophonies*.